



Certification des compétences numériques

publié le 17/12/2020 - mis à jour le 14/03/2024

(Pix)

Descriptif :

Le calendrier, les espaces pour se former, les modalités de la certification, comment diffuser les attestations et faire des bilans, en texte et vidéos.

Sommaire :

- Présenter la certification aux élèves concernés
- Le calendrier
- Préparation de la certification
- Le kit de certification
- Création et déroulement d'une session de certification élèves
- Qui accède au résultat de la certification ?
- Aider les élèves à se préparer
- Les attestations
- Les bilans par établissement
- Un espace m@gistère et des webinaires, pour se former et échanger sur les stratégies
- La certification pour les enseignant-es

La certification des compétences numérique est obligatoire pour tous les élèves de troisième en collège et des classes terminales en lycée.

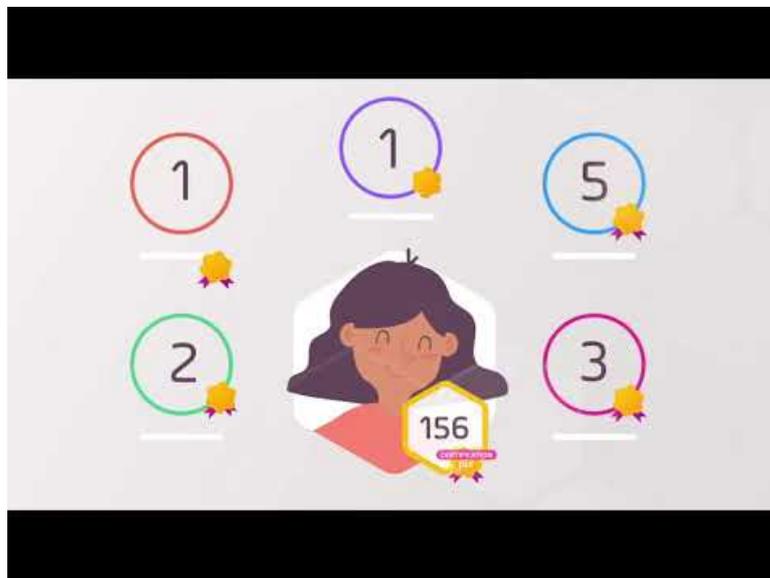
L'arrêté du 30 août 2019 met en place cette certification des compétences numériques par la **plateforme publique Pix**. Pour les élèves elle est organisée dans leur établissement. Les résultats sont à transmettre sur le livret scolaire.

Le chef d'établissement fixe les modalités de passation, en lien avec [le cahier des charges des centres de certification Pix](#).

La présentation aux élèves, le calendrier 2023/2024, la préparation des salles, le kit de certification, le déroulement des sessions cette année et la prochaine année scolaire, l'accès aux résultats, les espaces collaboratifs pour se former, l'accès à la certification pour les enseignant-es, le guide d'utilisation de Pix certif.

● Présenter la certification aux élèves concernés

Les établissements doivent présenter au préalable aux élèves cette vidéo :



La certification Pix, ce qu'il faut savoir (Video Youtube)

● Le calendrier

Le personnel de direction choisit les dates dans un calendrier qui est publié chaque année scolaire. Le calendrier pour 2023/2024 est

- ▶ du 6 novembre 2023 au 29 mars 2024 pour les terminales et les formations dispensées au lycée (étudiants en lycées publics et privés sous contrat, durant leur dernière année de formation : BTS, CPGE, DCG, DNMADE, DMA, DDSAA et DSCG)
- ▶ du 4 mars au 14 juin 2024 pour les élèves de 3ème en collège ou en lycée.
- ▶ apprentis : la certification n'est pas obligatoire. Pour l'année scolaire 2022-2023, les apprentis en formation initiale sous statut scolaire pouvaient bénéficier de la gratuité dans le cadre d'une expérimentation. Plus d'informations sur le site de Pix.
- ▶ enseignant.es : pour passer la certification adressez-vous à l'atelier Canopé le plus proche.

[Voir le BO du 20 janvier 2022](#)

● Préparation de la certification

[La liste de vérification des équipements](#).

[Une white-list : la "liste blanche" des sites auxquels les élèves doivent pouvoir accéder pendant la certification](#).

Vérifiez que les élèves sont certifiables, dans l'onglet élèves de Pix orga. Pour voir plus précisément leur profil et les compétences qui devraient être travaillées, vous pouvez leur envoyer une campagne de collecte. Voir comment créer cette campagne : [Tutoriel de l'académie de Lyon](#). Voir comment l'analyser : [Tutoriel de l'académie de Lyon](#).

● Le kit de certification

Les documents à distribuer aux candidat-es, les indications pour les surveillant-es, le cahier des charges pour la salle de certification, tout est expliqué dans le kit téléchargeable :

- ▶ [kit de certification](#)

A partir de la rentrée 2022 le fonctionnement de Pix certif est le même pour les collèges et les lycées. [Un guide d'utilisation de cet espace est fourni par Pix](#).

Les surveillant.es utilisent un espace surveillant pour donner accès au test de certification. [Voir son fonctionnement en vidéo](#).

● Création et déroulement d'une session de certification élèves

○ Comment ?

La session est à créer sur [Pix certifié](#). L'espace Pix certifié est accessible un mois avant le début de la période des certifications (début novembre pour les lycées, février pour les collèges). C'est l'administrateur-ice de Pix orga qui fait cette opération.

Pour participer à une session l'élève doit avoir validé au préalable, au cours des campagnes de test proposées, ou en auto positionnement, au moins le niveau 1 dans 5 des 16 compétences du référentiel. Il est donc préférable de vérifier quelques jours avant la session si les élèves sont bien affichés comme « certifiables » dans Pix orga. L'établissement crée une session de certification sur **Pix Certifié**, qui est lié à **Pix orga**, et y inscrit les élèves.

Tous les élèves des classes terminales peuvent être inscrits, progresser et atteindre le niveau certifiable jusqu'au dernier moment. L'élève qui se présente à l'épreuve et n'est pas certifiable pourra être occupé comme les autres : en lui donnant le code de la campagne "SOS élève non certifiable" il ou elle travaillera potentiellement 11 compétences et utilisera utilement son temps.

Un-e **surveillant-e** est nécessaire pour 20 élèves. La personne indique le **numéro** de la session (qui ne comporte que des chiffres). Les élèves se connectent avec leurs [identifiants Pix habituels](#) et utilisent l'onglet certification. Elle confirme en ligne quels élèves sont présents, vérifie que tout le monde est prêt et donne les consignes puis le **code d'accès** à la session.

Le test est généré et corrigé de façon automatique et spécifique à chaque candidat. Il a pour but de **vérifier** le niveau obtenu via les entraînements.

L'**espace surveillant** permet de gérer l'accès à la session si un élève a besoin de sortir. [Voir une vidéo courte d'utilisation de cet espace](#). Pour y accéder la personne qui surveille a besoin d'un compte Pix, de ses identifiants Pix, et du **mot de passe** qui figure dans le Kit surveillant.

La session dure 1H45 maximum, sauf pour les élèves qui bénéficient d'un temps majoré lié à une situation de handicap.

La certification ne permettant pas toujours, dans sa forme actuelle, une appréciation du niveau réel de compétences numériques des élèves (elle peut conduire souvent à un « sous-positionnement » ou à l'inverse à des cas de rejet suite à un « sur-positionnement »), elle va un peu évoluer. A partir de l'année 2024/2025 les élèves seront testés sur les 16 compétences du référentiel sans prendre en compte leur profil Pix. L'algorithme s'adaptera pendant le test au niveau des candidats, qui traiteront systématiquement 32 questions, en 1H45.

L'administrateur local de Pix doit ensuite finaliser la session de certification.

Le certificat est validé dans un délai maximum d'un mois après sa finalisation. Il est affiché sur le compte personnel Pix de l'élève. Une attestation peut être téléchargée.

● Qui accède au résultat de la certification ?

L'élève, [en cliquant sous son nom dans Pix, comme indiqué dans cette vidéo](#).

L'établissement reçoit un tableau récapitulatif sur Pix orga quand tous les élèves d'une session ont obtenu leurs résultats. [Si vous ne comprenez pas ces résultats, consultez ce tutoriel](#). L'édition des attestations depuis cette plateforme est également possible.

Les parents via le Livret Scolaire de l'élève (LSU en collège, LSL en lycée). Pour cela l'équipe administrative de l'établissement doit le service "Livret scolaire" doit être ouvert dans SIECLE par l'établissement. Si c'est le cas, l'entrée LSU ou LSL est présente dans le portail Scolarité Services. (<https://teleservices.education.gouv.fr>). [Voir dans la foire aux questions comment faire le transfert des résultats de Pix orga vers le livret scolaire](#).

La certification n'a pas d'incidence sur l'obtention des diplômes tels que le DNB et le baccalauréat, mais les résultats sont téléversés dans les livrets de compétences institutionnels (LSU et LSL). La fonctionnalité d'import dans le LSU est disponible en juin.

[Le niveau peut être valorisé sur Parcoursup](#).

[Plus de détails sur cette valorisation sur le site de ce lycée](#).

- Aider les élèves à se préparer

Les recommandations ci-dessous peuvent être adressées aux élèves qui ne sont pas encore certifiables :



JE VAIS PASSER MA CERTIFICATION PIX



...ET JE NE SUIS PAS ENCORE CERTIFIABLE !
VOICI DES CONSEILS POUR LE DEVENIR RAPIDEMENT.

1. JE ME CONNECTE À MON COMPTE PIX

Je dois utiliser mon compte habituel, celui qui servira le jour de la certification.



J'en profite pour m'assurer que je connais mes identifiants



2. JE CONSULTE MON PROFIL DANS L'ONGLET *COMPÉTENCES*

Pour passer la certification, je dois atteindre le niveau 1 pour au moins 5 compétences parmi les 16 affichées sur mon profil.



3. J'IDENTIFIE LES COMPÉTENCES À TRAVAILLER



Je repère les compétences sur lesquelles j'ai déjà travaillé : plus le cercle coloré est rempli et plus je suis proche du niveau 1.



Je travaille donc en priorité ces compétences.

4. JE RÉPONDS AUX QUESTIONS AU MOINS JUSQU'AU NIVEAU 1

Je réponds aux questions qui me sont posées.



Je peux cliquer sur *Quitter* dès que j'atteins le niveau 1 pour travailler ensuite une autre compétence.

5. JE VÉRIFIE QUE JE SUIS BIEN CERTIFIABLE

Après avoir réussi au moins 5 compétences au niveau 1, je clique sur *Certification* pour vérifier que je suis certifiable.



Maintenant, je peux continuer à travailler les autres compétences, l'objectif est d'atteindre les 16 !

Il est préférable qu'un élève atteigne le niveau 1 dans toutes les compétences avant d'aller plus loin dans chacune d'elle.

Le tableau de bord des élèves leur permet de voir où ils en sont. Les stratégies d'accompagnement font l'objet de réunions et d'[articles sur le site dédié](#).

● Les attestations

Le site de la DANE de Versailles détaille les différentes manières de récupérer les attestations, sur cette page :

▶ [Comment générer les attestations Pix des élèves ?](#)

● Les bilans par établissement

La Dane de Lyon et celle de Grenoble offrent un tableau d'analyse qui permet de créer et d'imprimer un bilan des compétences certifiées, afin notamment de guider les futures actions d'accompagnement.

[Lien de téléchargement](#).

Pour l'utiliser :

1. récupérer dans Pix orga dans l'onglet certifications le tableau .csv des résultats (existe uniquement par classe).
2. copier les données figurant dans ce tableau
3. ouvrir le tableau "analyse-Pixcertif" et sélectionner l'onglet "données brutes"
4. coller les données.

Le tableau calcule alors les moyennes, qui s'affichent sur les autres feuilles du fichier.

Une [vidéo pour faciliter l'utilisation de ce tableau](#).

● Un espace m@gistère et des webinaires, pour se former et échanger sur les stratégies

[Inscrivez-vous sur l'espace m@gistère académique des certifications Pix](#)

Cet espace collaboratif offre des ressources et un forum d'échanges sur les stratégies possibles, ainsi que les codes pour les enseignant-es qui souhaitent passer une certification ou obtenir une attestation de leur niveau.

Certaines [stratégies ayant donné satisfaction en établissement sont publiées sur le site compétences numériques](#).

Présentation vidéo "[certifier les compétences numériques des élèves](#)" (45', janvier 2023).

● La certification pour les enseignant-es

Un processus pour permettre aux enseignant-es qui le souhaitent d'avoir accès à la certification a été testé en 2020/2021 avec 70 personnels d'enseignement, de direction et d'inspection.

En 2021/2022 8 personnes de l'académie ont testé la certification Pix + Edu, basée sur le référentiel CRCN Edu, encore en phase de test.

En 2022/2023 7 personnes peu à l'aise avec le numérique ont testé la certification Pix avec accompagnement par Canopé, 400 volontaires ont utilisé le parcours diagnostique Pix+ Edu, 7 personnes ont testé la certification Pix + Edu à distance. Cette dernière est toujours en phase pilote, car le taux de réussite reste insatisfaisant.

Pour 2023/2024, un lien pour se tester a été envoyé par le ministère le 10 octobre à tous les enseignants et CPE en poste. [Un webinaire leur a permis ensuite d'obtenir plus d'informations \(voir l'enregistrement\)](#).

Les personnes qui s'étaient abonnées sur le site de l'EAFc au dispositif « évaluer ses compétences avec Pix » ont reçu des informations pour se tester avec Pix et choisir un mode d'accompagnement. Une visio est prévue le 12/02/2024 entre 17H et 19H pour guider et répondre aux questions. [En voici le lien](#). Pour recevoir un ordre de mission pour ce temps de visio il faut s'abonner au dispositif, [par ce lien](#), actif jusqu'au 8 janvier midi.

[Le dispositif pour les enseignant-es qui le souhaitent peuvent tester l'une ou l'autre de ces certifications est expliqué ici](#).

N'hésitez pas à consulter [la page certification du centre d'aide de Pix](#).

Document joint

 [Guide d'utilisation de Pix certif](#) (PDF de 2.4 Mo)

Novembre 2022

Liens complémentaires

-  [Certification des compétences numériques, sur le site Eduscol](#)
-  [L'arrêté du 30 août 2019 définissant la certification](#)
-  [Pix orga, comment, pourquoi ?](#)
-  [La feuille de route pour le développement du numérique dans l'académie de Poitiers](#)
-  [Parcours de rentrée, campagnes de collecte, tutoriels](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.